



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1994/582
17 mai 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 16 MAI 1994, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR
LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer qu'entre le 30 mars et le 29 avril 1994 la partie iranienne a continué de violer les dispositions du cessez-le-feu et celles régissant la zone de séparation entre l'Iran et l'Iraq, comme indiqué ci-après.

Date

Faits

- | | | |
|----|----------------|--|
| 1. | 30 mars 1994 | À 16 heures, la partie iranienne a dressé une mitrailleuse monotube puis l'a camouflée au point de coordonnées géographiques 911756 sur la carte Siba au 1/100 000, à l'intérieur de la zone de séparation. |
| 2. | 30 mars 1994 | À 20 h 30, la partie iranienne a tiré deux coups à l'arme légère depuis la zone iranienne située au point de coordonnées géographiques 004649 sur la carte Mandali au 1/100 000, en face du poste de garde iraquien d'al-Farouq, en direction des forces iraqiennes, en l'air, à l'intérieur de la zone de séparation. |
| 3. | 1er avril 1994 | À 9 h 30, une petite vedette ayant à son bord deux militaires a été observée se dirigeant vers la mer et à 11 heures elle est revenue à son point de départ avec les mêmes personnes à bord. |
| 4. | 3 avril 1994 | À 8 h 30, une vedette iranienne ayant à son bord cinq personnes portant l'uniforme militaire a été observée venant du port d'Abadan et se dirigeant vers la mer et à 11 heures elle est revenue à son point de départ avec les mêmes personnes à bord. |

<u>Date</u>	<u>Faits</u>
5. 3 avril 1994	À 13 heures, un hélicoptère militaire iranien a été observé dans l'espace aérien iranien en face de la zone de Ziyada; l'appareil a longé la rive iranienne du Chatt al-Arab puis il s'est dirigé à l'intérieur de l'Iran dans la zone située en face de l'île d'Umm al-Rassas.
6. 4 avril 1994	À 10 heures, une vedette iranienne ayant à son bord trois militaires a été observée venant du port d'Abadan et se dirigeant vers la mer.
7. 4 avril 1994	À 11 h 15, une petite embarcation iranienne en fibre de verre a été observée venant du Karoun, avec à son bord quatre civils et une personne recouverte d'un voile et les mains liées dans le dos; l'embarcation s'est approchée de la côte iraquienne du Chatt al-Arab et a poursuivi sa course jusqu'à la zone de Sihane; à 13 heures, l'embarcation a regagné son point de départ et il se pourrait que la personne recouverte d'un voile soit l'un des pêcheurs iraquiens qui ont été enlevés (objet de notre lettre du 14 avril 1994).
8. 5 avril 1994	La partie iranienne a dressé deux petites tours d'observation, l'une, équipée d'une mitrailleuse de type BKC servie par deux militaires, au point de coordonnées géographiques 098585, l'autre au point de coordonnées géographiques 090585 sur la carte Siba au 1/100 000, à l'intérieur de la zone de séparation.
9. 7 avril 1994	À 11 heures, une vedette iranienne ayant à son bord trois militaires a été observée venant du port d'Abadan et faisant route vers la mer.
10. 8 avril 1994	À 22 heures, la partie iranienne a tiré trois grenades éclairantes à gauche du point iranien situé devant le versant de Zin al-Qaous, au point de coordonnées géographiques 506009 sur la carte Kani Bazz au 1/100 000, à l'intérieur de la zone de séparation.
11. 9 avril 1994	À 13 heures, une vedette iranienne ayant à son bord trois militaires a été observée venant du port d'Abadan et faisant route vers la mer.
12. 12 avril 1994	Entre 9 h 20 et midi, cinq militaires de la partie iranienne ont élevé des fils de fer barbelés et des chevaux de frise le long du remblai iranien, sur 200 mètres, face aux forces iraquiennes au point de coordonnées géographiques 901757 sur la carte Siba au 1/100 000, à l'intérieur de la zone de séparation.

- | <u>Date</u> | <u>Faits</u> |
|-------------------|---|
| 13. 13 avril 1994 | À 11 h 35, une petite vedette battant pavillon iranien avec à son bord trois civils a été observée venant du port d'Abadan et faisant route vers la mer; à 12 h 30, l'embarcation a regagné son point de départ avec les mêmes personnes à bord. |
| 14. 13 avril 1994 | À 14 heures, une petite vedette iranienne en fibre de verre ayant à son bord quatre civils a été observée venant du port d'Abadan et faisant route vers la mer; à 15 h 15, l'embarcation a regagné son point de départ avec les mêmes personnes à bord. |
| 15. 13 avril 1994 | À 15 heures, une patrouille iranienne composée de quatre personnes, deux habillées en civil et deux portant l'uniforme militaire, à bord d'une embarcation iranienne, a enlevé les pêcheurs irakiens nommés Najm Abdulla Mansour, Bachir Najm Abdulla, et Saber Jasim Hassan avec leur embarcation de pêche, alors qu'ils pêchaient dans le Chatt al-Arab au point de coordonnées géographiques 001260 sur la carte Siba au 1/100 000; ils ont été conduits en Iran après avoir essuyé des coups de feu (objet de notre lettre du 21 avril 1994). |
| 16. 14 avril 1994 | Les forces iraniennes ont bombardé les villages de Jamm Baraou, Zara Bayeh et Sirana, à une profondeur de 1 à 2 kilomètres à l'intérieur du territoire irakien, au nord de Panjwin et elles ont bombardé les zones voisines de Hajj Amran. |
| 17. 14 avril 1994 | À 8 heures, une petite vedette iranienne ayant à son bord trois civils a été observée venant du port d'Abadan et faisant route vers la mer; à 14 h 25, l'embarcation a regagné son point de départ avec les mêmes personnes à bord. |
| 18. 14 avril 1994 | Entre 9 h 45 et 11 h 20, huit militaires de la partie iranienne ont installé des fils de fer barbelés et des chevaux de frise le long du remblai iranien, sur 200 mètres de long, en face des forces irakiennes au point de coordonnées géographiques 901757 sur la carte Siba au 1/100 000, à l'intérieur de la zone de séparation, complétant l'obstacle de fil de fer commencé le 12 avril 1994, portant sa longueur à 400 mètres. |

<u>Date</u>	<u>Faits</u>
19. 14 avril 1994	À 10 h 30, huit Iraniens habillés en civil et armés de fusils, à bord d'une embarcation en fibre de verre sont montés sur la station de Adilla al-Nasr qui fait partie des ports iraquiens, au point de coordonnées géographiques 875980 sur la carte al-Bakr au 1/100 000 et ils ont demandé pourquoi cette station se trouvait dans cette région et ils ont fouillé la station pendant cinq minutes avant de partir.
20. 15 avril 1994	À 8 heures, un hélicoptère militaire iraquien a été observé dans le ciel iranien en face de la partie nord de l'île d'Umm al-Rassas; l'appareil a continué de survoler la rive iranienne du Chatt al-Arab avant de prendre la direction du port de Mahmara.
21. 15 avril 1994	À 9 h 10, un groupe d'éléments de la partie iranienne composé de 8 à 10 personnes a été observé consolidant des abris situés au point de coordonnées géographiques 518529 sur la carte Chaykh Faris au 1/100 000, à l'intérieur de la zone de séparation.
22. 15 avril 1994	Entre 9 h 45 et 13 h 10, huit militaires iraniens ont installé des fils de fer barbelés et des chevaux de frise sur une longueur de 40 mètres le long du remblai iranien, en face des forces iraquiennes au point de coordonnées géographiques 901759 sur la carte Siba au 1/100 000, à l'intérieur de la zone de séparation, poursuivant la construction de l'obstacle de fil de fer commencée les 12 et 14 avril 1994, portant sa longueur à 440 mètres.
23. 16 avril 1994	Entre 7 h 10 et 13 h 30, six éléments de la partie iranienne ont installé des fils de fer barbelés et des chevaux de frise sur une longueur de 20 mètres le long du remblai iranien, en face des forces iraquiennes, au point de coordonnées géographiques 929749 sur la carte Siba au 1/100 000, à l'intérieur de la zone de séparation.
24. 16 avril 1994	À 10 h 45, 10 éléments de la partie iranienne ont installé des fils de fer barbelés et des chevaux de frise sur une longueur de 50 mètres le long du remblai iranien, en face des forces iraquiennes, au point de coordonnées géographiques 909756 sur la carte Siba au 1/100 000, à l'intérieur de la zone de séparation, poursuivant la construction de l'obstacle en fil de fer barbelé commencée les 12, 14 et 15 avril 1994, portant sa longueur totale à 490 mètres.

- | <u>Date</u> | <u>Faits</u> |
|---|--|
| 25. 17 avril 1994 | À 19 h 30, un groupe composé d'une dizaine d'éléments iraniens a été observé transportant des armes légères en face des forces irakiennes au point de coordonnées géographiques 839089 sur la carte Khazina au 1/100 000, à l'intérieur de la zone de séparation. |
| 26. 17 avril 1994 et les jours suivants | Les forces iraniennes ont bombardé Wadi Hayzou et le versant de Bikas, à l'est de Qalat Diza, sur une profondeur comprise entre 4 et 6 kilomètres à l'intérieur du territoire irakien, ainsi qu'un certain nombre de zones à proximité de Hajj Amrane, Panjwin et Khormal, visant les zones résidentielles. |
| 27. 19 avril 1994 | Entre 10 h 30 et 13 h 30, 17 éléments de la partie iranienne portant l'uniforme militaire ont installé du fil de fer barbelé et des chevaux de frise au point de coordonnées géographiques 900754 à l'est de Ataba sur la carte Siba au 1/100 000, à l'intérieur de la zone de séparation, sur une longueur de 20 mètres, poursuivant la construction de l'obstacle de fil de fer commencée les 12, 14, 15 et 16 avril 1994, portant sa longueur à 510 mètres. |
| 28. 19 avril 1994 | À 11 heures, un groupe d'éléments iraniens a été observé dressant une mitrailleuse monotube au point portant le drapeau iranien au point de coordonnées 718209 sur la carte Hawr Howeyzeh au 1/100 000, à l'intérieur de la zone de séparation, en face du poste de garde d'Al-Chib, puis ils ont dressé un appareil de communication et étendu des fils entre le drapeau iranien situé au point de coordonnées géographiques 718209 et un point se trouvant derrière le drapeau iranien, puis ils ont dressé une mitrailleuse monotube dans la zone située en face du poste de garde irakien de Karama au point de coordonnées géographiques 663244 sur la carte Hawr Howeyzh au 1/100 000, à l'intérieur de la zone de séparation. |
| 29. 19 avril 1994 | Entre 11 h 30 et 13 h 30, cinq éléments de la partie iranienne ont installé du fil de fer barbelé et des chevaux de frise sur une longueur de 10 mètres sur le passage No 5 au point de coordonnées géographiques 910788 (Chalamja) sur la carte Siba au 1/100 000, à l'intérieur de la zone de séparation. |

- | <u>Date</u> | <u>Faits</u> |
|-------------------|---|
| 30. 20 avril 1994 | Entre 8 h 30 et 10 heures, 13 éléments de la partie iranienne ont installé du fil de fer barbelé et des chevaux de frise sur une longueur de 20 mètres le long du remblai iranien devant les forces iraqiennes, au point de coordonnées géographiques 913754 sur la carte Siba au 1/100 000, à l'est d'Ataba, à l'intérieur de la zone de séparation, poursuivant la construction de l'obstacle de fil de fer commencée les 12, 14, 15 et 19 avril 1994, portant sa longueur totale à 530 mètres. |
| 31. 20 avril 1994 | À 9 h 30, un véhicule portant 10 militaires iraniens a été observé venant de l'arrière iranien, faisant route en direction du poste de garde iranien d'Archida au point de coordonnées géographiques 614339 sur la carte Hawr al-Howeizeh au 1/100 000; après un arrêt de 30 minutes, le véhicule s'est dirigé avec les soldats vers la partie située en face du poste de garde iraquien d'Archida au point de coordonnées géographiques 587347 sur la carte susmentionnée, à l'intérieur de la zone de séparation, où ils ont creusé des emplacements; par ailleurs, deux autres véhicules militaires transportant une trentaine d'éléments iraniens ont été observés s'arrêtant au même endroit, leurs occupants creusant des emplacements avant de repartir 30 minutes plus tard vers l'intérieur de l'Iran. |
| 32. 21 avril 1994 | Entre 9 heures et 13 h 30, 10 militaires de la partie iranienne ont installé des fils de fer barbelés et des chevaux de frise sur une longueur de 20 mètres au point de coordonnées géographiques 918752, à l'est d'Ataba sur la carte Siba au 1/100 000, à l'intérieur de la zone de séparation. |
| 33. 21 avril 1994 | Le navire iraquien Al-Fada, qui quittait à vide le Chatt al-Arab par Saylou al-Bassorah a été arraisonné par trois embarcations iraniennes armées près de Ra's al-Bicha; l'équipage a dû stopper le navire sous la menace, l'un des hommes des forces iraniennes est monté à bord du navire, a communiqué à l'aide d'un appareil VHF puis a quitté le navire. |
| 34. 22 avril 1994 | À 10 heures, une petite vedette iranienne rouge et blanche en fibre de verre battant pavillon iranien et ayant à son bord trois civils a été observée venant du port d'Abadan faisant route vers la mer; à 14 h 30, l'embarcation a regagné son point de départ avec les mêmes personnes à bord. |

<u>Date</u>	<u>Faits</u>
35. 24 avril 1994	Les forces iraniennes ont bombardé les régions proches de la ville de Panjwin à l'artillerie, prenant pour cible les zones résidentielles.
36. 26 avril 1994	Entre 8 heures et 11 h 30, huit éléments iraniens, dont deux officiers, ont installé des fils de fer barbelés et des chevaux de frise sur une longueur de 40 mètres au point de coordonnées géographiques 918750 (Al-Kharnoubiya) sur la carte Siba au 1/100 000, à l'intérieur de la zone de séparation.
37. 26 avril 1994	À 13 heures, une vedette iranienne ayant à son bord trois militaires a été observée venant de la mer et se dirigeant vers le port d'Abadan.
38. 26 avril 1994	Le navire iraquien al-Faïda – objet du paragraphe 33 ci-dessus – qui revenait avec une cargaison du port de Umm Kasr et faisait route vers Saylou al-Bassorah a été arraisonné, alors qu'il passait par la même zone à Ra's al-Bicha vers 10 h 30, par deux embarcations iraniennes armées qui ont adressé les mêmes mises en garde à l'équipage, lui intimant de réduire la vitesse du navire et de faire descendre une échelle pour permettre à un des Iraniens de monter à bord, mais l'équipage a refusé d'obtempérer et le navire a poursuivi sa route à la même vitesse sous l'observation des Iraniens dans les deux embarcations pendant 15 minutes, puis celles-ci sont reparties vers les côtes iraniennes.
39. 28 avril 1994	Les forces iraniennes ont bombardé à l'artillerie le versant de Bikas et les régions de Halchou, Biklou, Dareh Chamaneh et Chalmara, situées à l'est de Qalat Diza, sur une profondeur comprise entre 5 et 8 kilomètres à l'intérieur du territoire iraquien, faisant un mort et trois blessés.
40. 28 avril 1994	À 15 h 20, une vedette iranienne de couleur verte battant pavillon iranien a été observée venant du port d'Abadan et faisant route vers la mer avec trois civils à son bord.
41. 29 avril 1994	Un groupe de bateaux de pêche iranien s'est approché de la côte iraquienne sur le Chatt al-Arab à 10 mètres de Rasif al-Ma'amir au point de coordonnées géographiques 324248 sur la carte Siba au 1/100 000, à l'intérieur de la zone de séparation.

S/1994/582

Français

Page 8

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON
